

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 01 septembre 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0

L'an 2023, le 01 septembre 2023 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, en conseil exceptionnel sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 18 août 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23 août 2023.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud ; MM. Stéphane Vernier, Hervé Henry, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Jean-Damien Bourillon, Pfister Eddie.

Absentes excusées : Mme Bernadette Gaulot qui donne pouvoir à Mme Hubert Marie-Noëlle.

A été nommé secrétaire : Mr Stéphane Vernier

44 – Travaux ONF

Madame le maire, suite à un rendez-vous avec Gilles Provost présente les différents travaux à effectuer sur le territoire de Verbiesles.

Pour rappel le martelage a été effectué au Fays pour les coupes 26.27.28.29.32.33.34 et 35. Les coupes restant à marteler pour 2024 sont les 27.30.38.39.45 et 46.

Une vente en Régie au Fays est prévue à Mr Zimmerman, exploitant forestier, soit 180 m3 dans les parcelles 26.27.28.29.32.33.34 et 35 ; coût commune 5 487 €, vente estimée à 13 000 €. L'exploitation doit se faire en fin d'année.

L'exploitation du Vieux Val est repoussée à la deuxième quinzaine de septembre. Des précautions particulières seront demandées à l'exploitant. Un état des lieux de la côte du tennis et du chemin blanc a été réalisé par Mr Hervé Henry et Mr Gilles Provost. La réfection du chemin blanc est de ce fait repoussée au début d'année 2024.

Après en avoir délibéré le conseil adopte à l'unanimité cette décision et autorise Madame le Maire à signer les documents y afférent.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 01 septembre 2023
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT

